



PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

École Polyvalente Lavigne

ÉQUIPE DE TRAVAIL

Marie-Claude Bertrand
Roxanne Bellefeuille
Myriam Baron
Patrick Côté

AVRIL 2022





DÉFINITION DE VIOLENCE

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

DÉFINITION DE L'INTIMIDATION

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser.

FORMES D'INTIMIDATION

PHYSIQUE : Bousculer, frapper, contraindre, etc.

VERBALE : Insulter, menacer, ridiculiser, etc.

SOCIALE : Exclure, dénigrer, rumeurs, etc.

MATÉRIELLE : Détruire, vandaliser, s'approprier le bien d'autrui, etc.

CYBERINTIMIDATION : intimider une personne en utilisant un moyen technologique (courriels, messages textes, réseaux sociaux, etc.).

PLAN DE LUTTE

intimidation et violence

CARACTÉRISTIQUES DE LA POLYVALENTE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de l'école : École polyvalente Lavigne

Nom du directeur : M. Marc-André Girard

Nom des directeurs adjoints : Mme Caroline Marcelais, Mme Jézabelle Palluy et M. Patrick Côté

École primaire :

École secondaire : X

Nombre d'élèves : 1039

Nombre d'élèves HDAA : 128

École spécialisée :

École régulière : X

Étant le seul établissement de niveau secondaire, nous desservons l'ensemble du territoire d'Argenteuil. L'indice de mesure socioéconomique est de 10. La violence est présente dans la communauté.

ANALYSE DE LA SITUATION

ANNÉE 2021-2022

VIOLENCE : 178 situations

INTIMIDATION : 32 situations

ANNÉE 2020-2021

VIOLENCE : 137 situations (118 situations avec des élèves du régulier et 19 situations en adaptation scolaire)

INTIMIDATION : 29 situations (11 au premier cycle, 3 en adaptation scolaire et 15 au 2e cycle)

NOTRE ENGAGEMENT

Nous nous engageons à offrir un milieu sécuritaire, positif et bienveillant pour assurer le bien-être et le respect de chaque élève et adulte. À notre école, chacun a le droit d'être protégé et chacun a le devoir de protéger les autres. Notre école encourage le signalement de tout incident lié à l'intimidation, la violence ou la menace.

MESURES DE PRÉVENTION VISANT À CONTRER TOUTES FORMES D'INTIMIDATION OU DE VIOLENCE			
OBJECTIF GÉNÉRAL : Réduire le nombre de situations de manque de respect, de violence verbale et physique d'ici la fin de l'année scolaire 2022-2023			
PRIORITÉS	MOYENS	PRATIQUE EN PLACE	NOUVELLE PRATIQUE
Réviser le protocole d'intervention en cas d'intimidation et de violence	o Créer un comité VIGIE (surveillants, enseignants, agente de réadaptation, psychoéducatrices, T.E.S., direction).		X
	o Planifier des rencontres aux 3 mois afin de réguler le protocole et évaluer son efficacité. Identifier les élèves à risque qui participeront au sous-groupe de gestion de la colère.		X
Outiller le personnel scolaire, les parents et les élèves à reconnaître et à dénoncer l'intimidation et la violence	o Éduquer le personnel scolaire sur la violence et l'intimidation à l'aide de capsules diffusées lors des rencontres de niveau.		X
	o Diffuser des capsules informatives sur la violence et l'intimidation sur la page Facebook de la Polyvalente Lavigne.		X
	o Présenter le protocole d'intervention contre la violence et l'intimidation à tous les élèves et au personnel dès le début de l'année scolaire.		X
	o Se référer à une personne ressource (Agente de réadaptation) lors de situations de violence et d'intimidation pour répertorier les données dans l'outil Mémos.		X
	o Offrir des formations sur la surveillance active au personnel scolaire lors des congés pédagogiques de septembre.		X
	o Faire la tournée des classes par le personnel de soutien en début d'année afin de définir les rôles de tous et de sensibiliser brièvement à la violence et l'intimidation.		X
	o Offrir aux élèves des ateliers d'éducation légale (prévention) animés par les Mesures alternatives de la Vallée du Nord.		X

	o Offrir aux parents une soirée d'information en début d'année pour présenter le personnel de soutien, le code de vie, le calendrier d'activités et le protocole d'intervention.		X
	o Animer des sous-groupes de gestion de la colère auprès d'élèves ciblés en fonction des incidents survenus (par les psychoéducatrices).		X
	o Assurer l'intervention de la police communautaire lorsqu'une situation le nécessite.		X
	o Établir un suivi étroit avec le Tremplin pour assurer une réintégration réussie des élèves (SIRO, arrêt d'agir).	X	
	o Faire des rappels sur la prévention de la violence et de l'intimidation dans le semainier		X
	o Favoriser l'utilisation de la boîte aux lettres des T.E.S. pour dénoncer des situations de violence ou d'intimidation.	X	
Faire la promotion des comportements pacifiques	o Organiser deux semaines thématiques de prévention et de sensibilisation sur l'intimidation en début octobre (journée internationale de la non-violence) et en fin février (journée nationale contre l'intimidation) et impliquer les partenaires.		X
	o Augmenter la surveillance dans les aires de vie communes.	X	
	o Assurer une présence accrue des directions dans les aires communes.	X	
	o Former une brigade d'élèves du 2 ^e cycle pour soutenir les élèves lors des moments non-structurés.		X
	o Augmenter l'affichage dans l'école pour contrer la violence et l'intimidation.	X	